

**De la Section de Vol à Voile de l'Aéroclub de Villefranche en Beaujolais
au Centre de Vol à Voile de Villefranche en Beaujolais
1946 à nos jours**

1946, sur l'aérodrome du 'Colombier', la section vol à voile de l'aéroclub de Villefranche reprend ses activités. Un planeur C 800 et un Stampe sont affectés par l'Etat.

23 février 1947, Claudey est nommé Président, Tremblay vice-président

1948, Charles Germain devient Président. Gabriel Margerit (dit Tonton Gaby) devient chef-pilote jusqu'en 1952.

A l'époque, le site du Mont Thou dans le Massif du Mont d'Or, au sud de Villefranche sur Saône, est le lieu d'évolution des planeurs du club. La piste du Mont Thou, au-dessus de Poleymieux au Mont d'Or est orientée nord-ouest. Les départs ont lieu au treuil depuis le champ qui se situe sous la Croix de Presles, qui permet les atterrissages.

Un vol de 7 h 04 est réalisé de nuit sur ce site en planeur C 800 par l'équipage Margerit/Sonnery

14 août 1949, Edouard Durand (16 ans), déjà titulaire du brevet D, décolle du Mont Thou à 5 h 56 en vue de battre le record régional de durée sur monoplace qui était de 8 h 07. Il se pose à 19 h 57 et réussit son record de 14 h 01

Du 1^{er} janvier au 15 août 1949, la section compte 3012 lancers et 419 h 20 de vols, sont obtenus 11 brevets A, 9 C et 3 D.

Vers 1950, sur le terrain du Colombier, un hangar Rouméas est mise en place et permet d'abriter les planeurs..

Avec la mise en service des remorquages, le site du Mont Thou est abandonné au profit de celui du Mont Verdun. Les départs ont lieu depuis l'aérodrome du Colombier et les atterrissages se font dans les champs de la Plaine des Chères, démontage des appareils, et retour sur le terrain.

18 janvier 1950, sur un Castel-301, du terrain du Colombier, Margerit chef-pilote du club et l'un de ses élèves, Edouard Durand (18 ans) décollent à 14 h 07 dans la neige au sol. La nuit tombe, le ciel s'éclaircit, la température chute, le vent devient fort, la radio tombe en panne. Au sol, sur la piste du terrain du Colombier, on attend, l'appareil se pose finalement sur la pente du Mont Thou, le lendemain à 9 h 33 du matin après avoir volé 19 heures 26 minutes. Ils avaient à leur portée le record national, mais aussi mondial de 50 heures 26 minutes.

octobre 1953, sur son terrain du Colombier, l'Aéro-club de Villefranche en Beaujolais ne perçoit pas de taxe d'atterrissage. Présidé par Charles Germain avec pour vice-présidents Etienne Margerit qui vole depuis 36 ans (il fut breveté en 1917 sous le n°2783 et a appartenu à la SPA 167 au Groupe des Cigognes, et plus récemment breveté D de vol à voile) et Jean Tremblay durement touchée par la mort de sa fille dans un accident d'avion. Les secrétaires sont au nombre de trois : Michel Dupont, Fontanelle et Mme. Durand. Le couple Durand, ils n'ont guère plus de 40 ans à eux deux. Edouard Durand est l'animateur de la Section Vol à Voile, il fut le co-équipier de Gabriel Margerit dans la tentative de record de durée en planeur biplace, tentative qui se termina après 19 heures de vol, à la suite, non d'une défaillance de l'équipage, mais d'une panne de radio. Il y a deux trésoriers : Pierre Battu qui gère les finances

CHRONIQUES DU VOL PLANE AU VOL A VOILE EN RÉGION LYONNAISE

du club depuis 11 ans et Simone Parnière, la 'remorqueuse' attitrée du club. Il y a aussi Pierre Teyton qui répond avant que l'on l'appelle ; Marcel Couturier, Commissaire de l'Aéro-club de France ; M. et Mme. Colmant ; l'Abbé Pradel ; le Docteur Fontes, spécialiste du vol à voile et occasionnellement à moteur, en enfin, le chef-pilote Pierre Nique 6.000 heures de vol largement dépassées.

Depuis le début de l'année, l'Aéro-club de Villefranche en Beaujolais a totalisé 600 heures de vol dont 170 dans le seul mois d'août, formant 5 élèves au brevet du 1^{er} degré et 3 au second degré, entraînant une trentaine de pilotes sur Piper, NC-853, Stampe, Tiger-Moth et Starck. Dans le domaine du vol à voile animé par M. Durand où quatre planeurs sont en service : C 800, Emouchet, Castel et Nord 2000, cinquante jeunes s'entraînent.

1958, sur l'aérodrome du Colombier, Bernard décolle en remorqué sur Nord 1200 et atteint 3000 mètres

1959, la section réceptionne un planeur de performance WA 21 Javelot

A la mi -août 1959, le Docteur Fontes réussit un vol de 300 kilomètres entre Anse et Mulheim en Allemagne.

1959, installé sur le terrain du 'Colombier', l'Aéro-club de Villefranche en Beaujolais dispose de 9 avions (dont un quadriplace, cinq biplaces, deux monoplaces, 1 MS 315 remorqueur et un 'Javelot'). L'activité d'ensemble du club pour 1959 se traduit par un total de 2.500 heures de vol, dont plus de la moitié 1.132 ont été accomplies par la Section Vol à Voile et ses résultats : 8 brevets B, 9 épreuves d'altitude, 7 de durée, et 10 de distance du brevet D, 2 vols de distance du brevet E et 1 brevet E terminé, 4.582 kilomètres en vol

1960, sur le terrain du Colombier, l'activité du club se poursuit : 4 Jodel sont mis en chantier par des bénévoles, des performances nationales sont réalisées en vol à voile, un Champion de France en parachutisme. L'aéro-club de Villefranche en Beaujolais est classé en 1962, 12^{ème} club de France.

6 juin 1960, Pierre Combefort, sur Nord 200, réussit un vol de 305 kilomètres de Anse à Rambetvillers (Vosges).

1962, la section réceptionne un nouveau planer, un biplace WA 30 Bijave

| NOS 4 REMORQUEURS : | |
|---------------------|------------------|
| 1 Morane 315 | Prêt S.F.A.T.A.T |
| 1 Morane 500 | Prêt S.F.A.T.A.T |
| 1 Tiger-Moth | Prêt S.F.A.T.A.T |
| 1 Tiger-Moth | Club |

| NOS 16 PLANEURS : | |
|-------------------|---------------------------------|
| 3 C 800 | Ecole biplace |
| 1 C 25 S | Ecole biplace |
| 1 Bijave | Perfectionnement Performance |
| 3 Emouchet SA 103 | Début |
| 1 Emouchet SA 104 | Début |
| 1 N. 1300 | Début |
| 1 C 311 P | Perfectionnement |
| 1 AV 36 | Perfectionnement |
| 2 N. 2000 | Performance |
| 1 WA 21 | Performance |
| 1 Bréguet 900 | Performance |

le parc de la section en 1962

1963, Monsieur Durand, chef-pilote de l'Aéroclub de Villefranche sur Saône demande à Emile Chapeaux de concevoir un moto-planeur simple destiné à des vols en thermique à proximité du terrain du Colombier. Les études du moto-planeur **CXD 18** n° 01 (Chapeaux et Durand) débutent dans les ateliers de la Société pour l'Entretien et la Construction de Matériel Aéronautique (SECMA) de Trévoux dirigés par Monsieur Durand. Cet appareil à aile rectangulaire, d'un allongement de 15, mâts porteurs à incidence variable faisant office également d'aérofrein, d'un fuselage-poutre empennage Papillon et moteur à l'arrière fait l'objet des brevets PV 41017 et 41119. A cette occasion, le brevet d'invention n° 1.275.958 est délivré pour un «*projet d'haubans sustentateurs à incidence variable pour avion et planeur de vol à voile*». Sous la forme d'un planeur, cet appareil réalise un premier vol au terrain du Colombier à Anse, le 14 avril 1967.

Prospection aérologique de la région stéphanoise par l'Aéro-Club de Villefranche-en-Beaujolais

Commencée en Mars 1950, la prospection de la Région Stéphanoise a eu pour point de départ un article de D. Barbera, paru dans « Aviasport » en 1957, dont les observations furent confirmées par des rapports de pilotes de la région. On avait remarqué que l'on trouvait par vent de secteur S et SW de puissantes ascendances sur les chaînes du Pilat et du Forez. Grâce à l'hospitalité des « Ailes Foréziennes » et en particulier de leur Président, M. Guichard, il fut possible de déplacer à Saint-Etienne Bouthéon un remorqueur MS 315 et le planeur N 2000 et de commencer une prospection systématique des environs. C'est ainsi que plus de cinquante heures de vol soit en remorqué, soit en avion seul furent nécessaires pour délimiter les zones favorables et les types de temps convenant aux déclenchements d'onde. Une caisse prospective fut créée pour faire face aux frais considérables engagés pour une telle entreprise, les remorqués sont chers et Saint-Etienne est distant de plus de 60 km de Villefranche, tout ceci rendant encore plus ardu notre travail. Mais nos efforts furent couronnés de succès lorsque le 27 décembre 1959, Henri Sornin, sur C-311-P, abandonnait à 5.300 m avec plus 2 m-sec au vario pour ne pas se faire coïncider par les grains. Le 12 février 1960, le même Henri Sornin, sur planeur N 2000 atteignait 6.600 m abandonnant avec un vario de + 1,0 gêné considérablement par le givrage des instruments et du baro empêchant l'homologation des épreuves de l'altitude de « E » et de « F ». Il faudrait citer toute l'équipe de perfo dont on retrouve fréquemment les noms dans le tableau ci-joint et surtout notre pilote Edward Durand qui est à la base de cette réussite.

Six épreuves d'altitude de « E » deux épreuves de « E » manquées pour moins de cent mètres, treize montées à plus de quatre mille dans la même journée. La durée des remorqués est remarquablement courte 15 à 20 minutes maximum, M. Cambefort effectuait son épreuve de « E » en montant à 5.200, durée totale du vol 50 minutes. Nous pensons que de tels résultats intéresseront les vélivoles de notre région désireux d'effectuer leurs épreuves d'altitude de « E » et de « F », ils peuvent écrire pour tous renseignements utiles à l'Aéro-Club de Villefranche-en-Beaujolais, 8, rue de la République, ou se présenter à l'Aérodrome d'Anse-le-Colombier. Rappelons que les planeurs suivants seront à leur disposition : Javelot WA 21 équipé radio et oxygène, N. 2000 équipé oxygène, AV 36, C. 311, C. 800 avec MS 315.

Aviasport avril 1960

PERFORMANCES A SAINT-ETIENNE

Chaque année, depuis 1959, les vélivoles de Villefranche-en-Beaujolais prennent leurs quartiers d'hiver sur le terrain de Saint-Etienne-Bouthéon, où les conditions aérologiques leur ont déjà permis d'effectuer de très intéressantes performances d'altitude en onde, par des situations d'Ouest, à peu près analogues à celles qu'exploite, non loin de là, le Centre d'Issoire.

Après un début de saison assez terne, deux excellentes journées viennent d'être enregistrées. Le jeudi 11, **Henri Sornin** se larguait à 1.600 m à bord d'un « Javelot » équipé de la radio et d'un équipement d'oxygène à régulateur SIM; il devait atteindre l'altitude absolue de 9.100 m, après une montée très rapide, à 4 m-sec en moyenne, la vitesse du vent variant de 120 à 150 km-h. A 9.000 m, sa Vz était encore de 1,5 m-sec, et il interrompit son ascension par prudence, la très forte nébulosité risquant de compromettre son retour au terrain.

Le lendemain, avec le même appareil, **André Loleu**, atteignait une altitude équivalente, qui lui valait son premier diamant, tandis que son épouse, sur Nord-2000, s'élevait à 6.000 mètres, réussissant à la fois ses épreuves d'altitude des brevets D et E.

Journal Les Ailes du 19 janvier 1962

14 avril 1967, sur l'aérodrome du Colombier, premier vol du planeur CXD-18, immatriculé F-CRDD conçu par MM. Chapeaux et Durand, réalisé dans les ateliers de SFECMA à Trévoux(Ain).

1968 André Cornaz est élu Président, Edouard Durand chef-pilote planeur

1968 à 1976 , la section organise des stages d'été sur le terrain de Saint Crépin dans les Hautes-Alpes.

La première pierre de l'aérodrome de Frontenas est officiellement posée le 9 juin 1973. Les travaux de terrassement, sous la conduite des bases aériennes, sont prévus être terminés fin 1975-début 1976

1976, parc vol à voile

Javelot WA21 F-CCER (1963 81) S- javelot WA22 F-CCOE (63 89)

Bijave WA30 F-CCTF (1965 84) Fauconnet A60 F-CDFR (1968 94) Bijave WA30 F-CDMV (1969 89) Bijave WA30 F-CDQD (1969 85) Topaze F-CEEO (1974 99)

1976, sur la commune de Frontenas, ouverture de l'aérodrome de Villefranche-Tarare à la Circulation Aérienne Publique

Aérodrome de Villefranche-Tarare sur la commune de Frontenas à 10 kilomètres au sud-ouest de Villefranche sur Saône Code LFHV Cordonnées 45° 55' 12" N -04° 38' 06" E altitude 328 mètres, à l'origine: orientée sud/nord une piste bitumée longue de 1040 mètres et large de 30, dotée :d'un balisage diurne et nocturne (feux basse intensité), et d'un indicateur de plan d'approche (PAPI) pour chaque sens d'atterrissage. Gestionnaire de l'aérodrome Chambre de Commerce et d'Industrie de Villefranche et du Beaujolais.

<https://araf.jimdofree.com/documents-d-information-g%C3%A9n%C3%A9rale-sur-l-a%C3%A9rodrome-et-son-usage/carte-a%C3%A9ronautique-officielle-de-l-a%C3%A9rodrome-villefranche-tarare/>

1977, l'Aéro-club de Villefranche sur Saône avec son activité 'vol moteur' quitte le terrain du 'Colombier' pour l'aérodrome de 'Frontenas'. L'activité 'vol à voile' restant en place.

Les inondations hivernales récurrentes de la Saône impactent l'activité de l'aéroclub (fermeture du terrain, évacuation des aéronefs et du matériel, dégâts aux infrastructures, etc.) Telle une peau de chagrin, les aides de l'Etat s'amenuisent. L'essence, la formation, les bourses d'élèves et de matériel sont atteintes. Néanmoins, malgré ces difficultés financières, les activités se poursuivent au Colombier. En vol à voile, les prix montent. Des difficultés de recrutement se font sentir, entraînant une baisse d'activité. Finalement lors du Conseil d'Administration du 14 décembre 1977, le dépôt de bilan de l'Aéroclub de Villefranche est voté

L'aéroclub avait regroupé jusqu'à 6 sections, vols avions, vols montage, voltige avion, vols planeurs, modèles réduits et parachutisme. Sur le terrain du Colombier l'activité s'arrête.

Mais déjà en fin d'année 1977 l'idée de réorganiser la section vol à voile avait fait son chemin. Le président André Cornaz donne son approbation la plus complète à Alain Rigault pour entreprendre toutes les démarches utiles. Louis Bernisson, Michel Petrucci et Alain Rigault prennent en charge la section vol à voile

Néanmoins la passion est la plus forte. Sous l'impulsion d'Alain Rigault reprise 'sous tutelle' de l'activité vol à voile au Colombier avec les planeurs et les avions remorqueur restés sur place. L'espoir d'une nouvelle aventure sur la plateforme de Frontenas en cours de finalisation mobilise les énergies.

23 septembre 1978, pour clarifier la situation, Louis Bernisson, Michel Petrucci 'Petche' et Alain Rigault organise une assemblée constitutive afin de donner corps à un nouveau club dédié aux planeurs. Le 28 septembre dépôts en Préfecture du Rhône (n°3394), par son premier Président Louis Bernisson, des statuts du **Centre de vol à voile du Beaujolais (CVVB)**.

Le 30 septembre, l'ensemble des membres de l'AC de Villefranche sont invités à participer à la première assemblée générale du CVVB, pour valider les statuts et élire son premier Conseil d'Administration. Le 4 octobre, lors de la première réunion du Conseil d'Administration, Louis Bernisson laisse la présidence à Alain Rigault. Vice-président Michel Petrucci, Trésorier Gilles Petton, Secrétaire Dominique Ielli, Trésorier adjoint Georges Boyer, Secrétaire adjointe Michèle Julien. Le nombre d'adhérents s'élève à 61. En décembre, la faillite de l'AC de Villefranche touche à son terme. Le Commissaire-Priseur de Villefranche/Saône M. Jacques Chaussin procède à la vente des actifs :

- a) Au Colombier, vente aux enchères des planeurs et du matériel vol à voile. Le tout est racheté avec autorité, pour le compte du CVVB, par le directeur de la FFVV Marcel Juillot
- b) A Frontenas, vente aux enchères du parc avions. Le remorqueur Rallye F-BPDA est également racheté dans les mêmes conditions que les planeurs.

CHRONIQUES DU VOL PLANE AU VOL A VOILE EN RÉGION LYONNAISE

Le montant total de ces achats s'élève à 75886 francs. La FFVV prête 50000 francs, à charge au CVVB de les rembourser sur 5 ans mais sans intérêts. Le CVVB apporte sur fond propre le complément

1^{er} février 1979, affiliation à la Fédération Française de Vol à Voile (FFVV) du CVVB sous le n°24/79.

Tout en 'squattant' les installations du Colombier, l'activité se poursuit avec les planeurs privés, le

matériel racheté et le Rallye du SEFA F-BOTK resté sur place. Mais des démarches de demande de soutien pour conserver le terrain du Colombier sont entreprises auprès des diverses autorités tutélaires, En avril, mise en place d'un protocole d'accord pour l'utilisation du terrain du Colombier avec le Président du Modèle Air Club du Beaujolais (MACB), Jean Gavaille. Finalement, après la médiation du Sous-préfet de Villefranche/Saône, le CVVB dispose d'un répit mais doit se préparer à quitter le Colombier à la fin de l'année.

Face à une disparition possible du club liée à un endettement important, une assemblée générale extraordinaire est convoquée le 16 Juin. A cette occasion Albert Montagnole est élu Vice-président avec pour mission de voir comment éviter au club une fin prématurée. Alber Montagnole avec l'aide de la FFVV, met tous ses talents de commercial aguerri et son carnet d'adresses professionnelles pour trouver des appuis et des financements.

Finalement, en 1980, un prêt de 120000 francs sera obtenu grâce à la caution de la ville de Villefranche/Saône sous le mandat André Poutissouet Lors de l'AG du 10 mai, pour consolider la caution de la mairie, le club changera sa désignation sociale en **Centre de Vol à Voile de Villefranche en Beaujolais** avec un siège à Villefranche/Saône, à la Maison des sports, au 152 rue des jardiniers.

L'année aéronautique fédérale se termine avec 70 membres et 2100 heures de vol pour les planeurs du CVVB en incluant ceux de la section militaire (225,h). 13 nouveaux lâchés et 2 brevets homologués et 7 épreuves de la Fédération Aéronautique Internationale (FAI)

1980, Président Alain Rigault, Vice-président Albert Montagnole.

Parc planeur club et banalisé : Javelot WA21 F-CCER (1963 81) S- javelot WA22 F-CCOE (63 89)

Bijave WA30 F-CCTF (-1965 84) Fauconnet A60 F-CDFR (1968 94) Bijave WA30 F-CDMV (1969 89) Bijave WA30 F-CDQD (1969 85) Topaze F-CEEO (1974 99)

ASK13 F-CDYS (1979 2017+) Squalo WA26 F-CDXR (1979 84) Cirrus C43 F-CEMO (1979 99)

Fin juin, Albert Montagnole pense avoir terminé sa mission car le club est sauvé. Il souhaite rendre son tablier de Vice-président. Mais Alain Rigault, devant ses ennuis de santé qui le privent de toutes activités pour le CVVB, lui transfère tous ses pouvoirs de Président afin d'assurer l'intérim jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Hubert Chaprier est nommé chef-pilote.

5 janvier 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. L'association Centre de vol à voile du Beaujolais change son titre, qui devient: **Centre du vol à voile de Villefranche-en-Beaujolais**, et transfère son siège social de l'aérodrome Le Colombier, 69480 Anse, à la maison des sports, 152, rue des Jardiniers, 69400 Villefranche-sur-Saône.

CHRONIQUES DU VOL PLANE AU VOL A VOILE EN RÉGION LYONNAISE

1982, lors de l'Assemblée générale de début d'année, Albert Montagnole est élu Président, Georges Boyer garde la trésorerie et Michel Bellaton est élu au secrétariat.

Parc planeur club :S- javelot WA22 F-CCOE (63 89) Bijave WA30 F-CCTF (-1965 84)

Fauconnet A60 F-CDFR (1968 94) Bijave WA30 F-CDMV (1969 89) Bijave WA30 F-CDQD (1969 85) Topaze F-CEEO (1974 99)

Mars 1982, le CVVB quitte définitivement le terrain du Colombier pour s'installer sur l'aérodrome de Villefranche -Tarare

Le Centre de Vol à Voile de Villefranche et du Beaujolais va s'installer à Frontenas

Le centre de vol à voile de Villefranche et du Beaujolais se voit dans l'obligation de quitter prochainement le terrain d'aviation du Colombier à Anse. Le « déménagement » vers Frontenas aura lieu probablement fin novembre. Pour des raisons d'intérêts agricoles complexes (le terrain du Colombier appartient à 14 propriétaires différents) cette mesure, envisagée depuis plusieurs années, prend à présent un caractère impératif. En outre, le terrain du Colombier présente depuis toujours un grave inconvénient : il est fréquemment inondé en hiver, ce qui enlève deux à trois mois à la saison de vol à voile.

adulte il en coûte 350 à 400 francs par mois pour deux ou trois séances par semaine. Une fois les comptes faits, on se rend compte que pour une année, ce sport ne revient pas plus cher que le ski », indique M. Rigault.

De plus, l'Etat qui prête aux clubs des avions remorqués, peut accorder des bourses aux jeunes qui désirent apprendre le vol à voile. Ce sport, est issu en droite ligne de l'aviation populaire d'après 1936. Si la France connut son heure de gloire dans ce domaine, elle est à présent dépassée par l'Allemagne, qui a su prendre une avance technologique considérable, fabriquant de nouveaux mo-

A. Frontenas, le terrain étant situé dans le relief des monts du Beaujolais, les vols seront possibles toute l'année, et seront plus longs et meilleurs. Des circuits, jusqu'à 300 km pourront être réalisés, en toute sécurité. Malheureusement, la facture du déménagement est assez élevée (750 000 francs). Le club bénéficie de l'aide de la Chambre de commerce et d'industrie de Villefranche. Cependant, il devra contracter auprès de la Caisse d'épargne, avec la caution de la ville, un emprunt de 150 000 francs. C'est une grosse somme pour le jeune club. C'est le prix de la survie.

Le C.V.V.B. qui se consacre

dèles de planeurs plastique et en fibre de carbone qui équipent actuellement beaucoup de clubs. L'initiation au vol à voile se fait, dans des planeurs écoles bi-places. Un bagage de connaissances météorologiques est également indispensable. Le principe élémentaire du vol à voile est le suivant : Il faut chercher une ascendance, c'est à dire une masse d'air qui monte. Il y a deux sortes d'ascendances : Les ascendances dynamiques et les ascendances thermiques. On parle d'ascendance dynamique lorsque le vent vient buter contre une montagne et remonte (ascendance de pente). On parle d'ascendance thermique lorsque,

exclusivement à la pratique du vol à voile, est né voici presque deux ans, en octobre 1978, après la faillite de l'aéro-club de Villefranche, qui comportait trois sections (vol moteur, vol à voile, aéromodélisme). Il fonctionne uniquement avec du personnel bénévole (trois moniteurs). Douze planeurs appartiennent au C.V.V.B qui compte actuellement 83 membres. « Le vol à voile est une activité beaucoup moins onéreuse qu'on ne le pense » souligne le président du club, M. Rigault. Pour un jeune de moins de 25 ans, la pratique de ce sport revient en moyenne à 250 francs par mois, à raison de deux séances par semaine. Pour un

au contact d'une surface claire (un champ de blé, par exemple), l'air devient plus chaud et monte. Les cumulus sont des repères précieux : Sous ce type de nuage se trouve une colonne d'air chaud. « Jouer » avec les masses d'air, telle est, sommairement expliquée, la technique de base du vol à voile.

Le terrain de Frontenas, de par sa situation offre des conditions météorologiques très favorables. Le « déménagement » du centre de vol à voile de Villefranche et du Beaujolais devrait donc permettre à ce club de prendre un nouvel essor.

A.M. FICHARD

Mai 1986, le club caladois CVVB organise une manche du championnat de France à Frontenas

Nouvelle phase du championnat de France de vol à voile, l'épreuve organisée il y a quelques jours sur l'aérodrome de Frontenas, par le comité interrégional de vol à voile de Rhône-Alpes-Cévennes, a connu le succès.

Pendant les sept jours que durèrent les épreuves de qualification pour le championnat de France 87 en monoplace. Les organisateurs placés sous la houlette du président Montagnole, également directeur en course, s'appliquèrent à faire respecter le règlement. Au programme, il y avait également des épreuves pour biplaces.

Boucles triangulaires de près de 200 kilomètres, les différentes étapes furent parcourues à des

moyennes de plus de 70 kilomètres-heure, par les premiers. Le classement de ces deux types d'épreuves s'établit de la manière suivante :

Monoplace : les 5 premiers sont qualifiés pour le championnat de France 87.

1. Prat (S.A. Roanne) A.S.W. 20 ;
2. Herschke (S. Lyon) Nimbus 2 ;
3. Violette (S. Aneg.-Challes) Pegase ; 4. Caillard J.M. (S. C.V.V.L. Aneg) Pegase ; 5. Proy E. (S. Lyon) Pegase ; 6. Jonery (S. Lyon) Cirrus St ; 7. Meglior (S. Roanne) L.S.4 ; 8. Pouget (S. Lyon) Pegase ; 9. Woyaye Hune (S. Lyon) Libelle St ; 10. Faucon (S. C.V.V.L. Aneg) Cirrus St ; 11. Alloin (S. Roanne) Pegase ; 12. Allemand (S. Valence) Pegase ;

13. Chirol (S. Romans) Pebase ;
14. Savoie J.M. (S. Lyon) L.S.1. F) ; 15. Louviot (S. S.F.A.) Pegase ; 16. Daupras (S. Roanne) Cirrus St ; 17. Bellaton (S. Villefranche) Cirrus St ; 18. Dailly (S. Lyon) D.G. 300 ; 19. Guerpillon (S. Villefranche (C.3.O.S.) ; 20. Rombauts (S. Lyon) Cirrus St) ; 21. Landron (S. Challes) Pegase ; 22. Bos (S. Lyon) J.P.15/36 cl.

CLASSEMENT GENERAL BIPLACE

1. Mechin (Lyon) Janus B) ; 2. Baio (Lyon) Janus C) ; 3. Henck (Valence) Twin 2 ; 4. Camus (Challes) Janus B) ; 5. Grenoble (Grenoble) A.S.K. 13 ; 6. Cail-lault (Villefranche) A.S.K.13 ; 7. Proy G. (Lyon) Calif A. 21

Le Journal de Villefranche 25 mai 1986

1988, pour le 10^{ème} anniversaire de sa reconstruction (1978-1988) le CVVB dispose de vastes installations. D'une implantation sur un nouveau site de vol avec piste en herbe non inondable l'hiver, d'un vaste hangar de 1200 m² pour les planeurs et remorqueurs, d'un hangar 300 m² aménagé en atelier et finalement d'un club-house prêt à s'imprégner de longues histoires de planeur souvent autour d'un bon Beaujolais

Ayant débuté le vol à voile, à 15 ans, au CVVB

VOL A VOILE

Olivier Darroze vainqueur des Jeux mondiaux

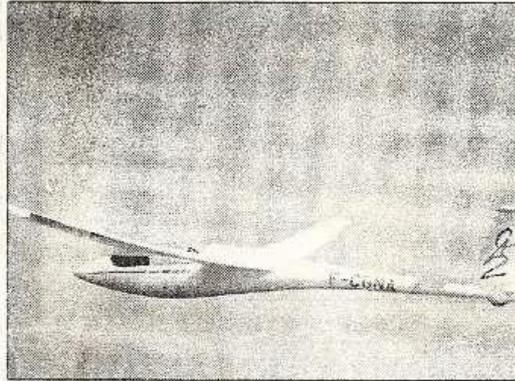
Longtemps licencié au centre de vol à voile de Villefranche, Olivier Darroze désormais parti travailler et planer dans le Var, est devenu détenteur d'un titre mondial de Vol à Voile ce week-end en Andalousie.

PUISQUE les Jeux Olympiques n'accueillent pas toute les disciplines, les Jeux mondiaux représentent leur pendant réunissant le gratin de ces sports qui accrochent souvent moins l'image. Ce sont donc les meilleurs pilotes de Vol à Voile du monde qui s'étaient donnés rendez-vous en Andalousie du 23 juin au 1er juillet pour les Jeux Mondiaux de l'air, région espagnole succédant ainsi à la Turquie dernière organisatrice en 1997.

Il y a quatre ans, le jeune Olivier Darroze domicilié alors à Saint-Julien-sous-Montmelas, et encore licencié au club de Villefranche, épinglait son quatrième titre de champion de France. L'équipe de France lui faisait déjà de l'œil, lisant en lui le porteur d'un brillant avenir. Le Beaujolais, qui se jouait déjà si bien des courants, des thermiques et de toutes ces techniques pointues qui font que l'on plane vite, loin et sûrement, quittait les hangars de la base de Frontenas, ses copains de club et celui qui lui a appris à circuler dès son plus-jeune âge, décelant en lui un garçon doué, Albert Montagnole.

Le jeune homme fréquente alors assidûment le centre de haut niveau de la fédération installée à Saint-Alban-sur-Durance avant de signer pour un poste d'instructeur professionnel au club important de Vinon-sur-Verdon.

A 27 ans, il trouve la consécration en Andalousie dans une épreuve où tous les concurrents volent avec des engins identiques et de même



poinds. Ce planeur de type polonais, un PW5 (13,5 m) a été développé dans l'esprit olympique avec l'espoir un jour d'y participer. Il s'agit d'un appareil simple et rustique. Cela nivelle les écarts entre les participants faisant ainsi ressortir le talent pur de pilotage.

Cette course de vitesse disputée sur plusieurs parcours imposés a souri aux Français engagés par équipe de deux. Olivier Darroze a ainsi été sacré champion de ces Jeux Mondiaux de l'air et son équipier, Sébastien Dubreuil, vice-champion. Une magnifique satisfaction pour ce jeune homme volant depuis l'âge de 15 ans et qui, grâce aussi à l'aide de ses parents qui ont respecté sa passion, s'est donné les moyens de ses ambitions.

Car pour s'exprimer dans ce domaine où les heures de vol grèvent vite les budgets, ou les fautes peuvent avoir de sérieuses conséquences, contrairement aux apparences, il faut avoir les pieds sur terre.

PASCALE CROZET

Journal Le Progrès du 3 juillet 2001

L'Aérodrome de Villefranche-Tarare

L . E . C . V . V . B .

Vol à voile

Après le déménagement de l'Aéro-Club de Villefranche qui regroupait sections Vol à Moteur et Vol à Voile, le Président BERNISSON dépose en octobre 1978 les statuts du nouveau Centre de Vol à Voile du Beaujolais. Son siège se trouve sur le terrain du Colombier.

Au bout de quelques mois il cède sa place à Alain RIGAUD qui charge le vice-Président MONTAGNOLE de résoudre les problèmes (surtout financiers) posés par le déménagement à FRONTENAS.

M. RIGAUD abandonne son poste pour raisons de santé et cède la place à M. MONTAGNOLE.

Afin d'obtenir les prêts nécessaires au transfert, une caution est obligatoire. La ville de VILLEFRANCHE donne cette caution. Le Club devient CENTRE DE VOL à VOILE de VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS, et son siège est transféré à la MAISON DES SPORTS, 152 rue des Jardiniers à VILLEFRANCHE (69400).

Après obtention des fonds nécessaires à la nouvelle implantation, le transfert des locaux s'effectue en 1982. Par la suite, un deuxième petit hangar est installé, l'atelier est réalisé (1986), puis le Club-House.



Le C.V.V.B. dispose donc d'un hangar de 1.200 m2, un de 300 m2 (atelier) et d'un Club-House de 50 m2.

Le matériel volant se compose de :

- deux avions MS 893 A de 180 CV Remorqueurs
- un planeur biplace ECOLE ASK13
- un planeur biplace PERFO MARIANNE (plastique)
- un monoplace de début LCA11
- un monoplace PERFO LS1D (plastique)
- un monoplace PERFO ASW 15 (plastique)
- deux monoplaces PERFO CIRRUS (plastique)
- un monoplace PERFO PEGASE (plastique).

Des planeurs privés complètent la flotte (deux C30S, un CIRRUS, un ASW19, un ASH 25 finesse 57 25 m d'envergure).

En 1994 le C.C.V.B. compte 63 membres, a effectué 1850 heures de vol. Notre jeune espoir Olivier DARROZE a été classé 2ème aux Championnats de France des jeunes pilotes et 9ème en 1994. Les circuits se font surtout vers le nord en aller/retour. La météo 1994 n'a pas été très favorable, le plus long circuit n'a été que de 360 km.

PrÉSENTATION

1994

Conseil d'Administration :
MONTAGNOLE, SABATER, CAILLAULT,
CHAPRIER, DARROZE, BALLIGAND,
AUBERGER, MONTEL, NEVORET, BOYER

Président : Albert MONTAGNOLE
Trésorier : Patrick SABATER
Secrétaire : Gérard CAILLAULT

Les Instructeurs : CHAPRIER Hubert (Chef-Pilote), CAILLAULT Gérard, GUERPILLON Alain, DARROZE Olivier

L'Armée de l'Air, dont la section Vol à Voile du MONT VERDUN vole au sein du C.V.V.B., compte et a compté des Instructeurs (LEVASSEUR, THOMAS, FILLIPI, ALLAERT, FIX).

Si l'entretien des avions est confié à un atelier professionnel, celui des planeurs est effectué par des membres du Club sous la férule du Chef-Pilote qui manie aussi bien la clef à molette que le manche à balai.



**CENTRE DE VOL
À VOILE DE
VILLEFRANCHE
ET DU
BEAUJOLAIS**
Maison des sports
152, rue des
Jardiniers
69400
Villefranche



CHRONIQUES DU VOL PLANE AU VOL A VOILE EN RÉGION LYONNAISE

1996, l'année se termine avec 71 membres et 2800 heures de vol. 17900 km à la coupe fédérale. C'est la meilleure année depuis la création du CVVB en 1978.

1997, Parc planeur club et banalisé

Topaze F-CEEO (1974 99) ASK13 F-CDYS (1979 2020+) Cirrus C43 F-CEMO (1979 99)
Cirrus C11 F-CEFF (1984 2003) Marianne F-CGMO (1986-2015) ASW15a A18 F-
CGCY(1991 2009) LS1d F-CDVE (1993 2005) Pégase C101 F-CGEV(1993-2020+)S F25e
F-CHCJ (1995 2020+) Alliance 34 F-CIHD (1996 2020+)

Septembre 2015, Médaillé de l'Aéronautique, Médaillé de la Jeunesse et des Sports, Edouard Durand s'éteint à l'âge de 84 ans.

Liste des Présidents du Centre de Vol à Voile du Beaujolais :

1^{er} président : septembre 1978 : Louis BERNISSON

2^{ème} président : octobre 1978 : Alain RIGault

Vice-président et président par intérim : 1980 à 1981 Albert MONTAGNOLE

3^{ème} président : 1982 à 2000 : Albert MONTAGNOLE

4^{ème} président : 2001 à 2002 Daniel MATHIEU

5^{ème} président : 2002 Henri DEMATON

6^{ème} président : 2003 à 2005 André TAVERNE

7^{ème} président : 2006 à 2009 René GENEVOIS

Sources

Extraits de 'petites histoires illustrée du vol à voile caladois' de Marco d'òu CLAPAS, disponible aux Archives Municipales de Villefranche sur/Saône.

Documentation Cercle Aéronautique Louis Mouillard